



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E154403

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 20/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 07/04/2018
30 000

Raison sociale : V2A SOLUTIONS

11 RUE GUSTAVE MADIOT
91070 BONDOUFLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 813835584

Téléphone : 01 84 18 20 33
Portable : 06 70 99 14 24

Fax :

Siret : 813 835 584 00026

Code NACE : 4752A

Numéro caisse de congés payés : 2139753

Site Internet :

E-mail : glucie@isolationbytryba.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F 49177S1247000/001

Responsabilité légale :

BOURACHOT ALEXANDRE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F 49177S1247000/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 10/12/2019 |
| 7121 | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE | 10/12/2019 |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 25/02/2020 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 10/12/2019 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.